



Bardages en bois massif : traitement de préservation et approche environnementale⁽²⁾

Traitement du bois et caractéristiques environnementales peuvent parfaitement être conciliés, en particulier grâce aux impacts limités des traitements de préservation du bois.

Option Bardage naturellement durable

Le choix d'un bois naturellement durable présente des limites techniques, économiques et parfois environnementales.

Limites techniques tout d'abord, certaines lames de bardages dont le duramen présente une résistance aux champignons de classe 3, peuvent cependant présenter des dégradations esthétiques par des moisissures ou des champignons de bleuissement ou un grisaillement - noircissement par l'action des intempéries et des UV.

Si l'on choisit un bois naturellement durable susceptible de bleuir, il ne faudra pas omettre, dans le cas d'une finition transparente, de le protéger par un produit de préservation anti bleu et par un produit de finition teinté ; à défaut il faudra annoncer au Maître d'Ouvrage un bardage dont l'aspect s'orientera progressivement vers une teinte gris-noir plus ou moins homogène.

D'un point de vue économique, les lames de bardage en résineux d'essence naturellement durable, telles celles en Western Red Cedar ou en Mélèze peuvent parfois être d'un coût plus élevé, en raison de contraintes d'approvisionnement ou de provenances souvent plus lointaines : US pour la première, Russie pour la deuxième.



Dans tous les cas, quel que soit le bois, concernant le profil environnemental de ces bardages, il faudra s'assurer qu'ils proviennent de forêts gérées durablement.

Option Bardage avec traitement de préservation

L'autre possibilité à côté de l'option bardage naturellement durable est le bois traité. Traitement du bois et caractéristiques environnementales peuvent parfaitement être conciliés, en particulier grâce aux impacts limités des traitements de préservation du bois.

Pour analyser les impacts environnementaux des bardages traités, il faut considérer l'ensemble du cycle de vie des bardages bois.

Le profil écologique du bois traité reprend les atouts propres au bois lui-même : caractère renouvelable de la ressource, faible coût énergétique de transformation et lutte contre le changement climatique par le stockage de carbone.

Dans le cas de bardage bois, il est à noter que ces atouts s'appliquent aux éléments de lames de bardage, mais aussi aux éléments de l'ossature secondaire.

Les questions environnementales posées par le traitement de préservation des lames de bardage, concernent les émissions possibles de substances biocides vers l'environnement aux différents stades :

- fabrication des produits de traitement.
- application des produits de traitement.
- vie en œuvre du bardage.
- fin de vie du bardage.

Concernant les deux premières étapes, celles-ci sont des phases industrielles très encadrées par les réglementations environnementales. Notons d'ailleurs qu'il en est de même pour la phase d'application du système de finition.

Concernant les émissions susceptibles d'être émises au cours des deux dernières étapes, les certifications de qualité et la directive européenne 98/8/CE "Biocides" ainsi que les directives COV dans le cas d'application de finition, garantissent la qualité environnementale des nouveaux produits de bardage.

La certification de qualité des produits de préservation CTB P+, gérée par le FCBA, intègre une évaluation santé environnement réalisée par des experts toxicologues et écotoxicologues indépendants.

La directive européenne 98/8/CE, "Directive biocides", vient d'instaurer cette garantie pour l'ensemble des produits de traitement.

La certification de qualité des bois traités CTB B+ garantit la qualité du traitement effectué, ainsi que l'utilisation de produits de préservations CTB P+.

Le bois traité dispose donc des atouts écologiques du bois lui-même, et les impacts du traitement et de la finition sont maîtrisés en Europe. Ces éléments ne sont sans doute pas étrangers au fort développement du bardage bois, ces dernières années. Parmi les différentes familles de bardages, bois massifs, lamellés collés, panneaux dérivés du bois en lames ou en plaques, les lames de bardages en bois massifs sont de loin les plus présentes, avec 2 millions de m² commercialisés en 2005. ■

Contact FCBA : Eric Heisel
eric.heisel@fcba.fr 


www.lecommercedubois.fr